MUNICIPALITÉ	
<u>Dixville</u>	<u>e</u>



BULLETTIN D'INFORMATION

Février 2014

• Dans ce numéro

- Message du maire
- Eau potable
- Conférence
- · Agir pour mieux vivre!
- · Compte-rendu consultation publique
- Avis public
- Règlement no. 155-13

En annexe:

➤Dépliant MRC

Bon voisinage

Varia

✓ Clinique impôt

Message important du maire

Lors d'une rencontre avec la direction du CRDITED (Dixville Home), j'ai reçu la confirmation que les bâtiments excédentaires seront mis en vente sous appels d'offres publics très bientôt. Les appels d'offres seront publiés dans les différents jounaux de la région. Le prix de départ des immeubles seront fixés à partir du montant de l'évaluation municipale.

La procédure sera décidée par le CRDITED. Vous pourrez alors vous y référer lors de l'appel d'offres. Habituellement les personnes intéressées font une offre sous eveloppe scellée. Le montant de l'offre est à la discretion de l'acheteur. Le vendeur est en droit d'accepter ou de refuser l'offre selon le cas d'une offre raisonnable ou au contraire trop basse.

Voici la liste des bâtiments visés :

501, rue Goyette - Évaluation municipale : 41 000 \$

500, rue Alexandre - Évaluation municipale : 40 700 \$ (bâtiment sans chauffage depuis 5 ans.)

364, rue de l'Église - Évaluation municipale : 99 900 \$

204, chemin Major – Évaluation municipale 83700 \$

361, chemin Major – Évaluation municipale 102 700 \$

280, Chemin Parker – Évaluation municipale 140 200 \$ (bâtiment sans chauffage depuis 5 ans.)

250, rue St-Alexandre – Évaluation municipale 122 600 \$

Terrain voisin du bureau municipal 762,6 m² Évaluation municipale 15 100 \$

Votre maire Martin Saindon

NOTE AUX USAGERS DES SERVICES D'AQUEDUC

Depuis quelques mois la consommation d'eau potable a considérablement augmentée. Nous aimerions que vous vous assuriez qu'il n'y ait aucune fuite d'eau provenant des équipements de votre résidence (robinet, toilette, etc).

Merci de votre compréhension et de vos efforts pour l'économie d'eau potable.

CONFÉRENCE « AGIR POUR MIEUX VIVRE »!

Apprenez à lire entre les lignes avec le programme « Agir à tout âge ».

La conférence aura lieu le mercredi 26 février 2014 à la salle du conseil de la municipalité de Dixville à 13h30.

Résumé de Sara Favreau-Perreault, agent développement rural MRC de Coaticook

Une consultation publique bien remplie!

Le samedi 1^{er} février dernier avait lieu, à l'école Sancta-Maria, une séance de consultation publique organisée par la Municipalité. Environ quarante personnes étaient sur place pour écouter les différentes présentations qui étaient à l'horaire.

Tout d'abord, le maire Martin Saindon a pris quelques minutes pour souhaiter la bienvenue aux citoyens et partenaires présents. Puis, il a présenté le projet *Vitalité-Dixville*, une démarche qui prend en compte différents projets pouvant contribuer au développement économique et social et qui pourraient avoir lieu dans la municipalité. M. Saindon a également pris quelques minutes pour parler des actifs excédentaires de Dixville Home (bâtiments et terrains) qui seront mis aux enchères dans les prochaines semaines, vers le mois de mars si tout va bien. La vente de ces actifs va générer des opportunités de développement intéressantes pour le milieu.

Sachant que la vente des terrains et bâtiments de Dixville Home était imminente, la Municipalité a également initié une démarche d'implantation d'un *Programme particulier d'urbanisme* (PPU) pour le secteur du noyau villageois en mars 2013. Tel que décrit dans le présent bulletin municipal, (avis public d'entrée en vigueur du règlement 155-13) le PPU est à la base un outil que la municipalité de Dixville s'est dotée de plein gré afin de réaliser la vision que les citoyens se sont dotés en 2012. En effet, cette action se retrouvait à l'intérieur du plan d'action de la planification stratégique de Dixville réalisée en 2012. Ce PPU prévoit principalement quatre sites d'intervention: trois pour du développement résidentiel de type « éco-habitation » et un de développement public, soit l'entrée du village. Afin de maximiser ses chances de succès au point de vue résidentiel, la municipalité de Dixville a décidé de s'entourer de l'organisme Écohabitation. Cet organisme offre depuis novembre 2013 un service d'accompagnement aux municipalités pour inciter à l'habitation écologique. Dans le cadre du PPU, Écohabitation s'est également engagé à fournir un soutien d'un point de vue communicationnel afin d'attirer d'éventuels promoteurs. Les citoyens présents ont très bien reçu le projet et ont semblé intéressé à s'impliquer dans les prochaines actions, le cas échéant. Les grandes lignes à retenir sont décrites dans l'avis public d'entrée en vigueur du règlement 155-13.

Une troisième présentation a été faite aux citoyens, soit les résultats d'une étude réalisée par la firme Restech afin d'identifier les opportunités d'affaires pouvant répondre aux besoins de la population à la suite du sondage réalisé auprès de celle-ci. Le consultant, M. Richard Khouzam, a présenté la démarche et les résultats du sondage ciblant les principaux besoins formulés par les citoyens de Dixville: soit un dépanneur, un restaurant/casse-croûte, un comptoir postal et un kiosque de produits régionaux. L'analyse de la situation permet d'affirmer que le caractère particulier et la configuration du centre du village de Dixville favorisent l'établissement d'un lieu de rencontre central permettant une offre de service intégrée sous forme de magasin général devenant un perron d'église pour les citoyens, un endroit de rencontre encourageant la discussion et le rapprochement intergénérationnel tout en répondant aux besoins essentiels identifiés. Le rapport final de cette étude étant maintenant déposé, la Municipalité va pouvoir l'examiner plus en détails en compagnie des membres du Comité de développement local afin de déterminer les suites à donner.

Il est à noter que la réalisation de ces démarches (PPU et étude d'opportunités) ont été rendues possibles grâce au Fonds Neil & Louise Tillotson et au Fonds de diversification de la MRC de Coaticook et grâce à la participation des membres du conseil municipal, du comité de développement local et des partenaires de la MRC et du CLD de la MRC de Coaticook. N'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal si vous avez des questions.

nts
i-
.e
a
nt
au
rè-
li-
c-
in-
ic,
le
r-
i-
els
)-
u
ch
ge
ge
e-
e le
de
ron
ra-
é-
e-
ce
a-
lu
s.
┙

Heures d'ouverture :

MUNICIPALITÉ DE

251, Parker Dixville, QC JoB 1Po

Téléphone :819-849-3037 Télécopie : 819-849-9520

Messagerie: bureaumunicipal@dixville.ca www.dixville.ca

9h00 à 12h00 / 13h00 à 16h00

Lundi au jeudi

MAIRE: MARTIN SAINDON - FINANCES-VITALISATION-DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE-PERSONNEL

(Disponible sur rendez-vous. Peut être joint par courriel: <u>maire@dixville.ca</u> ou le soir au 849-4564 domicile

CONSEILLERS:

TOMMY LACOSTE LOISIRS-PARC-CULTURE-TOURISME-PERSONNEL

FRANCIS CLOUTIER TRANSPORT— ENVIRONNEMENT-SECTEUR RURAL-PERSONNEL

PIERRE PAQUETTE MAIRE SUPPLÉANT—SANTÉ ET BIEN-ÊTRE-FAMILLE
JEAN PIERRE LESSARD VOIRIE—AQUEDUC ET ÉGOUT ET ASSAINISSEMENT
MARIO TREMBLAY INCENDIE, MESURES D'URGENCE-SÉCURITÉ CIVILE

FRANCOISE BOUCHARD COLLECTE-VIDANGE-ENFOUISSEMENT

Sylvain Benoit Directeur général et Secrétaire-trésorier

France Lafaille Adjointe administrative

Thomas Lepitre Inspecteur municipal (571-2323)

Sylvain Martineau Inspecteur en bâtiment et en environnement (lundi 9h00 à 16h30)

s.v.p. prendre rendez-vous

Gérald Garneau Permis feu 819-849-6177



IMPÔTS 2013

SÉANCES D'INSCRIPTION

DIXVILLE

au bureau municipal (251 ch. Parker)

le 3 avril 2014 de 13h30 à 16h

Frais de dossiers et de traitement de 3\$ payable à l'inscription.

Un service du Centre d'action bénévole : 819-849-7011 poste 224



INCOME TAXES 2013

REGISTRATION SESSION FOR DIXVILLE

at the municipal office (251 Parker rd)

April 3rd 2014 from 13h30 to 16h

Administration fee of 3,00 \$ / per person payable at the registration session.

A service from the Volunteer center: 819-849-7011 ext. 224



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le règlement nº 155-13 modifiant le plan d'urbanisme nº 116-2010 afin d'y intégrer un programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur « noyau villageois ».

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Dixville,

QUE lors d'une séance tenue le 3 février 2014, le conseil a adopté le règlement nº 155-13 modifiant le plan d'urbanisme nº 116-2010 afin d'y inclure un programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur « noyau villageois ».

Le règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, situé au 251, Chemin Parker, du lundi au jeudi de 9 h oo à 16 h oo.

Résumé du règlement :

Le programme particulier d'urbanisme (PPU) est une composante facultative du plan d'urbanisme. Le rôle du PPU est de prévoir une planification détaillée pour un secteur d'intérêt particulier d'une communauté. Ainsi, le PPU identifie les stratégies et les moyens de revitalisation pour consolider la vocation de ce secteur ciblé.

Pour la municipalité de Dixville, c'est le noyau villageois qui a été identifié comme secteur d'intérêt. En effet, celui-ci constitue une composante majeure et structurante pour son territoire. Le PPU du noyau villageois de Dixville s'inscrit dans un vaste processus de réflexion sur le développement stratégique de la Municipalité face à différents enjeux. Le PPU sera le « contrat à long terme » qui aura cours entre les citoyens et les élus afin d'assurer une concertation quant au respect des objectifs fixés par cette planification.

Le présent exercice de réflexion et de planification a permis de cerner principalement quatre enjeux relatifs à la valorisation et à la consolidation du secteur d'étude :

Attraction et rétention de la population;

Reconversion d'une partie des terrains de Dixville Home;

Retour des services de proximité et maintien des services existants;

Préservation et mise en valeur des paysages.

À partir de la vision d'aménagement dans le cadre du plan de développement et de positionnement stratégique 2012-2021, le PPU énonce 2 grandes orientations d'aménagement pour le noyau villageois, soit :

Orientation 1 : Offrir un milieu de vie attractif, adapté aux besoins des familles

Afin d'être un milieu de vie attractif, le noyau villageois de Dixville se développera de manière à soutenir le sentiment d'appartenance et l'identité propre de Dixville en tant que communauté locale paisible, à échelle humaine.

Orientation 2 : Assurer la préservation des paysages naturels et des écosystèmes

Afin d'assurer la préservation des paysages naturels et des écosystèmes, le noyau villageois de Dixville se développera en harmonie avec la nature. En effet, les projets futurs devront garantir une mise en valeur du cadre naturel distinctif offert par les éléments naturels, tels que la rivière Coaticook, le ruisseau Cushing, la « côte de Dixville Home », etc.

En conséquence, le PPU propose 4 grandes affectations du territoire afin de régir les vocations à donner au territoire, soit « mixte-artérielle », « mixte-locale », « résidentielle » et « industrielle-commerciale ».

Enfin, la mise en œuvre du PPU sera assurée par des interventions d'aménagement prioritaires qui s'inscrivent à l'intérieur d'un concept de valorisation du secteur. Ce concept de valorisation repose, notamment :

Sur la mise en place de mécanismes de contrôle et d'incitatifs du développement immobilier potentiel sur l'ensemble du secteur à l'étude;

Sur la mise en marché de secteurs résidentiels pouvant accueillir une nouvelle population résidentielle permanente et, potentiellement de villégiature:

Sur l'amélioration de « l'accueil villageois » à la porte d'entrée du noyau villageois.

Également, la mise en œuvre se traduira par l'introduction de nouveaux paramètres réglementaires (zonage, lotissement, etc.) ainsi que, le cas échéant, de la mise en place de programmes particuliers de réaménagement, de démolition et d'acquisition d'immeubles.

DONNÉ A DIXIVLLE, ce 20e jour du mois de février 2014.

Sylvain Benoit, directeur général